

RAPPORT ANNUEL

2004 | 2005

NOUS NE JOUIRONS PAS DU DÉVELOPPEMENT SANS SÉCURITÉ ET NOUS NE JOUIRONS PAS DE LA SÉCURITÉ SANS DÉVELOPPEMENT.
ET NOUS N'AURONS NI L'UN NI L'AUTRE SANS RESPECT POUR LES DROITS DE LA PERSONNE. KOFI ANNAN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES



Droits et Démocratie

Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique

TABLE DES MATIÈRES



Mandat	2
Message du président du Conseil d'administration par intérim	3
Message du président de Droits et Démocratie	4
NATIONAL	5
La sécurité des personnes, condition essentielle à l'exercice de la démocratie	5
Créer des réseaux pour consolider les droits des femmes afghanes	5
La sécurité, un enjeu pour la transition démocratique en République démocratique du Congo	7
Saisir l'occasion : le Maroc à la croisée des chemins	8
Établir les bases d'une programmation à long terme en Haïti	9
Appui canadien aux autorités légitimes de Birmanie : une solidarité plus que nécessaire	10
Le Dalai-Lama au Canada pour élargir le soutien à la cause tibétaine	11
RÉGIONAL	12
Inscrire les droits humains au cœur des processus d'intégration et de coopération régionales	12
La Commission interaméricaine s'intéresse aux effets des accords de libre-échange sur les droits humains	12
Les organisations régionales africaines : vers la création de nouveaux mécanismes de protection des droits humains	14
Intégrer les droits humains dans les processus de coopération économique en Asie	15
L'heure est au bilan pour les femmes autochtones	16
INTERNATIONAL	17
Concrétiser les droits humains pour faire la différence : une priorité	17
Évaluer l'impact des projets d'investissement sur les droits humains	17
Le droit à une alimentation suffisante : enfin sur la bonne voie	18
Le commerce international : toujours dans la ligne de mire	19
Contribuer à la réforme de la Commission des droits de l'homme	19
Violence sexuelle, VIH/sida et justice : le droit de survivre des femmes	20
Contrer les répercussions possibles de l'arbitrage à fondement religieux sur les droits des femmes	20
Un nouveau souffle pour le Projet de Déclaration internationale des droits des peuples autochtones	21
Intervenir rapidement dans les situations d'urgence	22
Notre engagement au Canada	23
Une Rwandaise reçoit le Prix-John Humphrey pour la liberté	23
Le Réseau Droits et Démocratie dans les universités canadiennes : la prochaine génération à l'œuvre pour « mettre le monde à l'enDROITS »	24
Nos stagiaires	25
Quelques-uns de nos partenariats avec des coalitions canadiennes	25
Nos relations avec le gouvernement canadien	26
Nos publications récentes	26
Nos thématiques	27
Rapport de la direction	29
Rapport du vérificateur	30
Bilan financier	31-36

MANDAT

Créé par une Loi du Parlement en 1988, Droits et Démocratie (Centre international des droits de la personne et du développement démocratique) est un organisme canadien non partisan qui a le mandat de promouvoir, d'appuyer et de défendre, à l'échelle internationale, les droits de la personne et le développement démocratique, tels que définis dans la *Charte internationale des droits de l'homme des Nations Unies*. En partenariat avec la société civile et les gouvernements au Canada et à l'étranger, Droits et Démocratie met en œuvre et soutient des programmes visant à renforcer les lois et les institutions démocratiques, principalement dans les pays en développement.

Droits et Démocratie travaille à l'échelle nationale, régionale et internationale, et concentre son expertise autour de priorités thématiques — développement démocratique, droits des femmes, droits des peuples autochtones et mondialisation et droits humains — et intervient dans plusieurs autres dossiers comme la défense des libertés civiles dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, l'impact des fondamentalismes religieux sur les droits humains, le dialogue sur la politique étrangère canadienne et le renforcement des mécanismes de protection des droits humains des Nations Unies et au sein d'autres organisations régionales.

C'est le budget de l'aide internationale au développement du Canada qui finance en majeure partie Droits et Démocratie, par l'entremise d'Affaires étrangères Canada. Chaque année, le président du Conseil d'administration remet un rapport des activités de Droits et Démocratie au ministre des Affaires étrangères, qui le dépose au Parlement. Le vérificateur général du Canada examine tous les ans les comptes et transactions de l'organisme. Droits et Démocratie est un organisme à but non lucratif qui accepte les dons de charité (numéro d'enregistrement : 0808345-59).

Dirigé depuis août 2002 par Jean-Louis Roy (et par Warren Allmand de 1997 à 2002 et Edward Broadbent de 1989 à 1996), Droits et Démocratie est administré par un conseil d'administration de 13 membres, dont Wayne MacKay assure la présidence par intérim.

Membres du Conseil d'administration

Rebecca Cook (Canada); John Fryer (Canada); Lydia Hwitsum (Canada); Saad Eddin Ibrahim (Égypte); Sofia Macher (Pérou); A. Wayne MacKay (Canada); Vitit Muntarbhorn (Thaïlande); Jean-Louis Roy (président); C. Peter Turner (Canada); Marie Gervais-Vidricaire (Canada).

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR INTÉRIM

Ce fut pour moi un privilège d'occuper la présidence par intérim du Conseil d'administration de Droits et Démocratie après l'expiration du second mandat de Kathleen Mahoney à ce poste, en novembre 2004. Je tiens tout d'abord à remercier Kathleen Mahoney pour ses qualités de leader et pour le temps et l'énergie qu'elle a consacrées à Droits et Démocratie ces dernières années. J'aimerais également dire au revoir à notre confrère Willy Mutunga et souligner sa précieuse contribution aux activités de notre organisme durant les années où il a siégé à notre Conseil. Mais si certains nous quittent, d'autres prennent la relève. J'ai donc le plaisir d'accueillir parmi nous Saad Eddin Ibrahim et je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à ceux et celles qui vont très bientôt se joindre à nous.

Comme l'indique la citation en exergue du présent rapport annuel, il n'est pas aisé de faire le pont entre sécurité et droits humains, mais il s'agit d'une tâche essentielle à laquelle s'est employé Droits et Démocratie à l'échelle tant nationale qu'internationale. Nous sommes intervenus devant les comités parlementaires qui étudiaient la *Loi antiterroriste* du Canada et avons élargi nos contacts avec tous les partis politiques fédéraux. Notre organisme a en outre activement contribué aux travaux des Nations Unies entourant la réforme de l'organe chargé de la protection et de la promotion des droits humains à l'échelle internationale. Mais les réalisations de cette année sont trop nombreuses pour que je puisse toutes les énumérer ici.

Ce serait toutefois négligence de ma part de ne pas mentionner le succès extraordinaire du réseau étudiant, qui relie à présent Droits et Démocratie à des universités de tout le Canada. Nous avons en outre décidé d'arrimer ces délégations étudiantes à des organes similaires dans des pays en développement de tous les continents. L'énergie, l'enthousiasme et l'idéalisme de ces jeunes nous ont énormément inspirés et incités à trouver des moyens plus novateurs et plus audacieux de remplir notre mission.

Je voudrais pour conclure remercier tant mes collègues du Conseil d'administration que les membres du personnel qui ont su travailler en équipe pour que notre organisme puisse remplir son mandat. J'ai grandement apprécié leur coopération et leur soutien et je suis impatient de poursuivre mon travail au sein du Conseil, en quelque qualité que ce soit. Ce fut pour nous une grande année, et nous comptons faire encore mieux durant celle qui s'amorce.


A. Wayne MacKay



Photo : Chris Kralik

Pendant les six dernières années, Kathleen Mahoney a présidé le Conseil d'administration de Droits et Démocratie. Notre institution a bénéficié de sa connaissance approfondie des problématiques des droits, de ses réseaux de contacts nationaux et internationaux et de son engagement exemplaire. Nous tenons à lui exprimer ici toute notre reconnaissance en souhaitant qu'elle continuera, dans les années qui viennent, de mettre ses talents au service de Droits et Démocratie.

L'équipe de Droits et Démocratie

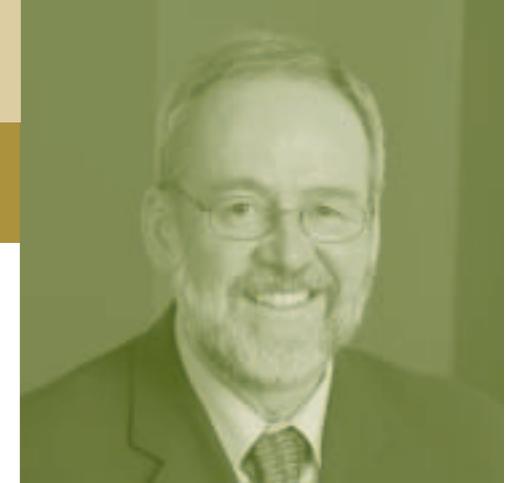


Photo : Chris Kralik



Photo : Chris Kralik

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE DROITS ET DÉMOCRATIE

Idéologie sécuritaire qui sape les droits les plus fondamentaux, multiplication des zones d'incivilité et dégradation constante des conditions de vie dans de vastes régions du monde, montée des fondamentalismes et recul des droits des femmes : ce rapport illustre de façon éloquente les enjeux et les défis urgents auxquels les défenseurs des droits humains sont confrontés. Il montre notamment le courage de ces défenseurs en Côte d'Ivoire, en Haïti, au Rwanda, en Afghanistan, au Togo, en Birmanie, en République démocratique du Congo et en Tunisie.

Par ses convictions et ses activités, Droits et Démocratie accompagne et soutient celles et ceux qui militent pour les droits humains. Leur combat, qui se livre d'abord à l'échelle nationale, consiste à promouvoir une gouvernance démocratique et des institutions indépendantes et à construire une société civile capable de cohésion, d'initiatives et de résultats. Ces défenseurs constituent l'avant-garde de tous les grands combats pour la démocratie et la pleine reconnaissance des droits humains. Ce rapport annuel leur est dédié. Il nous donne l'occasion de leur redire notre appui indéfectible.

Jean-Louis Roy

Personnel de Droits et Démocratie au cours de l'année 2004 | 2005



Photo : Chris Kralik

NATIONAL

La sécurité des personnes, condition essentielle à l'exercice de la démocratie

Dans les pays où nous intervenons, les populations civiles sont souvent prises en otage dans des conflits qui perdurent bien après la conclusion d'accords de cessez-le-feu et d'accords de paix, ou même la tenue d'élections. L'insécurité est souvent le principal obstacle à la transition vers la démocratie et la participation des populations civiles un défi majeur. Au cours de la dernière année, nous avons poursuivi nos activités dans 16 pays situés en Asie (Afghanistan, Birmanie, Indonésie), en Afrique (Côte d'Ivoire, Malawi, Togo, Nigéria, République démocratique du Congo), en Amérique latine (Colombie, Haïti, Guatemala, Mexique, Panama), ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (Jordanie, Maroc, Tunisie). Dans toutes nos interventions, que ce soit en Afghanistan, en République démocratique du Congo ou en Haïti, notre principal objectif est d'appuyer les organisations des pays en voie de développement qui luttent pour renforcer les institutions démocratiques et la culture politique et pour faire reconnaître et respecter les droits de la personne pendant des périodes de transition. En ce sens, nous travaillons étroitement avec nos partenaires de la société civile, à partir des conditions qui sont les leurs et en fonction de leurs demandes, ainsi qu'avec les institutions préoccupées par les droits humains et le développement démocratique. En outre, Droits et Démocratie agit souvent à titre de médiateur dans des situations où il n'existe pas encore de dialogue ou d'ententes entre la société civile et le gouvernement.

Créer des réseaux pour consolider les droits des femmes afghanes

La troisième année du Fonds pour les droits des femmes en Afghanistan, financé par l'ACDI, marque un point tournant dans notre engagement sur le terrain. D'une part, de concert avec notre bureau à Kaboul, le Comité consultatif des femmes afghanes (AWAC-A) et nos partenaires régionaux, nous avons diversifié nos activités dans les provinces afghanes, facilité l'accès à des documents sur les droits des femmes en les traduisant en langue locale et lancé un réseau de centres de ressources dans les provinces moins bien desservies. D'autre part, cette année correspond à un élargissement de notre action dans la région, et plus particulièrement au Pakistan. Nous avons notamment dispensé en décembre 2004 un programme de formation au Pakistan destiné à renforcer les capacités des organisations de femmes et des militantes des droits des femmes en Afghanistan et dans la région.



On oublie souvent qu'une des plus importantes populations de réfugiés dans le monde réside en Iran depuis plus de 25 ans : il s'agit d'Afghans et d'Afghanes qui ont fui le conflit et ont refait leur vie ailleurs. Au début de l'année, le gouvernement iranien a annoncé que ces réfugiés allaient devoir rentrer en Afghanistan, les privant du même coup de plusieurs de leurs droits et recourant à des moyens de pression pour forcer leur rapatriement. Dans un effort pour renforcer les réseaux de femmes afghanes, Ariane Brunet et Lauryn Oates, de Droits et Démocratie, se sont rendues en Iran en décembre dernier pour explorer des pistes de travail de manière à ce que les femmes iraniennes et afghanes puissent établir des liens et définir des objectifs communs.

*De gauche à droite (1^{ère} rangée) :
Louise Lavallée, Dominic Tremblay,
Anyle Coté, Marie-France Cloutier;
2^e rangée :
Madeleine Desnoyers, Patricia Daigle,
Diana Bronson, Carmen Melfi,
Geneviève Lessard, Patrick St-Louis,
Razmik Panossian;
3^e rangée :
Marie St-Louis, Roya Rahmani
(bureau de Kaboul, Afghanistan),
Lauryn Oates, Carole Samdup,
Micheline (Mika) Lévesque,
Cynthia Gervais, Isabelle Vallée,
Steve Smith;
Dernière rangée :
Gisèle-Eva Côté, Antonio José Almeida,
Akouété Akakpo-Vidah, Jean-Louis Roy,
Maxime Longangué, Anne-Marie
Lavoie et Michaël Wodzicki.
Absents sur cette photo :
Iris Almeida, Véronique Bosset,
Ariane Brunet, Louise Chicoine,
Marie Léger, Lloyd Lipsett,
Louis Moubarak, François Moreau,
Isabelle Solon-Helal.*



Le 19 octobre 2004, Shirin Ebadi, Prix Nobel de la paix 2003, était de passage à nos bureaux de Montréal, où elle a participé à une rencontre organisée par Droits et Démocratie en collaboration avec plusieurs partenaires. Madame Ebadi a parlé de la situation des droits des femmes en Iran, du féminisme et de l'Islam, et de la création d'un tribunal d'arbitrage islamique au Canada. Pour plus de détails sur cette présentation, consulter notre site Web : www.dd-rd.ca.

L'insécurité demeure le principal obstacle auquel se heurtent nos partenaires et nous continuons d'intervenir auprès des acteurs concernés pour améliorer les conditions de sécurité et permettre aux femmes de poursuivre leurs activités dans un contexte exempt de harcèlement, de violences sexuelles, de conflits et de contraintes d'ordre culturel et social qui empêchent les femmes de participer en toute égalité à la société civile et la vie politique. En ce sens, nous avons publié *À la croisée des chemins entre conflit et démocratie : les femmes et la Loya Jirga constitutionnelle de l'Afghanistan*, un rapport qui analyse la participation des femmes au processus de paix en Afghanistan et à la Loya Jirga constitutionnelle (LJC). Ce rapport recommandait une série de mesures destinées à améliorer les conditions de sécurité entourant certains événements politiques à venir, et plus particulièrement les élections nationales de 2004, à tirer parti des dispositions constitutionnelles relatives aux droits des femmes en favorisant l'application de la nouvelle Constitution, et à élargir l'accès des femmes à la justice.



Le site Web du Fonds pour les droits des femmes en Afghanistan, lancé cette année, s'adresse autant à nos partenaires qu'aux organisations de défense des droits des femmes. Offert en anglais et en dari, il contient une base de données sur nos projets ainsi que plusieurs documents accessibles en dari et en pachtou. Pour en savoir plus, visiter le site Web : www.wraf.ca.

La sécurité, un enjeu pour la transition démocratique en République démocratique du Congo

Accompagner la transition démocratique en République démocratique du Congo (RDC) en prévision des élections en 2005, tel est l'objectif que nous nous étions fixé. Nous avons donc soutenu les efforts déployés par des organisations de la société civile pour la tenue d'élections libres et transparentes et cherché à favoriser la participation des femmes au processus électoral. La Ligue nationale pour des élections libres et transparentes (LINELIT) a ainsi bénéficié de notre appui pour former des observateurs impartiaux en vue des élections, et nous avons soutenu l'organisation Women as Partners for Peace in Africa (WOPPA) afin de favoriser la participation des femmes au processus électoral et à la rédaction de la Constitution.

On sait qu'il ne peut y avoir d'élections libres et transparentes si on n'assure pas la sécurité des personnes. Notre Groupe de réflexion annuel, qui avait pour thème « *Transition démocratique et lutte contre l'impunité en République démocratique du Congo : clefs de voûte de la stabilisation de l'Afrique centrale* », a donc rappelé qu'il était urgent d'agir pour régler les problèmes de sécurité en RDC et plus particulièrement dans l'est du Congo. Cette rencontre, qui a réuni le 10 juin 2004 plus d'une centaine de personnes, parmi lesquelles des intervenants congolais, canadiens et internationaux, avait pour objectif de mesurer le chemin parcouru depuis la constitution du gouvernement d'unité nationale de la RDC, le 30 juin 2003, et de dégager les principaux défis que ce dernier aura à relever avant les élections prévues en 2005.

Face à l'insécurité qui règne dans l'est du Congo, Droits et Démocratie a envoyé une mission à Goma et Bunia pour rencontrer les membres de plusieurs ONG congolaises et envisager des moyens de combattre l'impunité qui entoure les crimes de violence sexuelle, ainsi que le recours au viol comme arme de guerre. À la demande de ces organismes, nous avons entrepris la rédaction d'un manuel de formation portant sur la Cour pénale internationale et les crimes visant spécifiquement les femmes, projet qui sera assorti d'une série d'ateliers de formation dont le premier est prévu pour l'automne 2005. Le Procureur de la Cour pénale internationale a annoncé en 2004 la tenue d'une enquête sur les crimes de violence à caractère sexuel en RDC, ce qui suscitait l'intérêt des ONG congolaises, qui veulent en savoir davantage sur la CPI, notamment en ce qui a trait à la protection des témoins.

Le saviez-vous ?

L'Accord global et inclusif signé en 2002 jetait les bases du processus de transition démocratique en RDC, en prévoyant le dépôt des armes et la tenue d'élections avant le 30 juin 2005. L'accord prévoyait aussi deux possibilités de reporter la date du scrutin de six mois, si des retards logistiques le justifiaient. Pour de plus amples renseignements, voir le document *La transition politique en RDC : une chance historique* publié par Droits et Démocratie à l'occasion de son Groupe de réflexion annuel : www.dd-rd.ca.



L'étude Développement démocratique et action associative au Maroc s'adresse à tous ceux et celles qui s'intéressent à la consolidation du processus démocratique au Maroc et à la démocratisation au Moyen-Orient, qu'ils appartiennent aux secteurs gouvernementaux ou non gouvernementaux, au milieu universitaire ou au milieu de la coopération internationale. L'étude est aussi publiée en arabe.



Me Mokhtar Trifi, président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), lors du lancement de la campagne Le Sommet mondial sur la société de l'information et la liberté d'expression à Montréal, le 10 mai 2005. Du 25 au 28 janvier 2005, Jean-Louis Roy, président de Droits et Démocratie, a participé à titre d'expert à une mission internationale d'enquête en Tunisie afin de constater de visu quelles seront les conditions de participation de la société civile aux réunions préparatoires et à la deuxième partie du Sommet mondial de la société de l'information, prévue en novembre 2005. La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, l'Organisation mondiale contre la torture et Droits et Démocratie, avec le soutien du Caucus droits de l'homme composé de plus de 60 ONG ayant participé à la première partie du Sommet, avaient mandaté une équipe d'experts pour cette mission, qui avait également pour objectif de faire état de la situation des droits de la personne en Tunisie. À leur retour, les membres de la mission ont exprimé, dans un rapport publié en mai 2005, de vives inquiétudes quant à la capacité ou la volonté des autorités tunisiennes de se conformer de manière satisfaisante aux obligations qui sont les leurs en vertu du droit international. On peut consulter le rapport de cette mission sur notre site Web : www.dd-rd.ca.

Saisir l'occasion : le Maroc à la croisée des chemins

C'est à l'occasion du Forum national sur le développement démocratique au Maroc, qui s'est tenu du 19 au 21 novembre 2004 à Rabat, qu'a été lancée l'étude *Développement démocratique et action associative au Maroc*. Fruit d'une collaboration de plusieurs mois entre Droits et Démocratie et Espace Associatif — un regroupement de plus de 40 organisations de la société civile — cette étude réalisée avec les acteurs de la société civile et à leur intention dresse un portrait du mouvement associatif et expose les problèmes qui se posent dans les relations entre le mouvement associatif et l'État, les partis politiques, les organismes internationaux et les bailleurs de fonds. Le forum, qui a réuni plus de 100 personnes des milieux gouvernementaux et de la société civile, a permis de présenter les résultats de cette étude et d'élargir davantage la collaboration entre les acteurs du mouvement associatif et tous les autres acteurs, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux.

Traversé par de nombreux changements politiques, économiques et sociaux, le Maroc est au cœur d'un processus de transformation que certains qualifient de « transition démocratique » et d'autres « d'ouverture politique inachevée ». Du côté des progrès figurent la réforme du code de la famille dans le sens d'une plus grande égalité des sexes, la création de divers instruments nationaux de protection des droits humains, ainsi que des avancées en matière d'alphabétisation et de liberté d'expression. Mais des problèmes demeurent en ce qui touche à l'aggravation des inégalités ou encore à l'indépendance, l'accessibilité et la transparence du système judiciaire. L'étude rend compte de ces défis, de ces avancées et du travail qui reste à accomplir pour réaliser une véritable transition démocratique.

Par ailleurs, Anas El Hasnaoui, coordonnateur de l'étude au Maroc, Naima Ben Wakrim, militante pour les droits des femmes et Seddik Lahrach, militant pour les droits humains au Maroc, étaient de passage au Canada, à l'invitation de Droits et Démocratie, pour faire connaître les résultats de l'étude du 5 au 12 mars 2005. Lors de leur séjour, ils ont pris part à différentes activités, notamment le lancement de l'étude à Ottawa le 7 mars et une rencontre avec des organisations de la société civile le 10 mars, à nos bureaux.

Droits et Démocratie soutient la recherche sur le développement démocratique depuis 1990. En employant une méthode participative, Droits et Démocratie, de concert avec des groupes de la société civile, dresse un portrait de l'état de la démocratie à des étapes charnières dans certains pays et ce, dans le but de fournir aux groupes de la société civile et aux gouvernements des pistes de réflexion et des moyens de poursuivre leur travail de consolidation de la démocratie.

Établir les bases d'une programmation à long terme en Haïti

L'instabilité et l'insécurité qui minent chaque jour davantage la transition vers la démocratie en Haïti font de l'organisation d'élections une opération complexe et risquée. Comment, dans un tel climat de crise, s'engager dans la construction à long terme de la démocratie ? Droits et Démocratie, dans la programmation qu'elle entreprend en Haïti, se propose de fournir un appui à la société civile haïtienne, estimant que celle-ci doit jouer un rôle crucial dans cette transition. Des stratégies de défense des droits et de consultations populaires exemplaires, menées par des organisations haïtiennes, seront systématisées de manière à proposer des modèles à leurs homologues. À partir de ces consultations, du matériel de formation sera conçu et Droits et Démocratie offrira des sessions de formation sur des moyens de formuler des revendications, des propositions de lois et de politiques ainsi que sur des stratégies pour influencer les gouvernements, incluant des mécanismes de dialogue. Ce projet s'adresse plus particulièrement aux groupes qui n'ont pas les ressources financières et humaines suffisantes pour influencer les pouvoirs en place, notamment des groupes locaux de citoyens en milieu rural, des groupes de femmes, des jeunes, des organismes de défense des droits de la personne.

Sur la scène canadienne, Droits et Démocratie a organisé deux groupes consultatifs sur Haïti en mai 2004 et en mars 2005. Ces rencontres sont des espaces privilégiés de discussion et d'échanges entre les représentants gouvernementaux et non gouvernementaux préoccupés par la situation en Haïti.



En décembre 2004, Droits et Démocratie a organisé un groupe consultatif sur le Mexique à la suite de la visite du président du Mexique Vicente Fox au Canada. Cette rencontre a permis de dresser un portrait de l'état des relations entre le Canada et le Mexique et d'envisager des façons de contribuer à la transition démocratique et au respect des droits de la personne au Mexique.



En Colombie, les Embera Katio ont tenu tête au gouvernement colombien pendant 72 jours. Occupant les bureaux de l'Organización Nacional Indígena de Colombia (ONIC), qui s'est solidarisée avec leurs revendications, les Embera Katio exigeaient que le gouvernement reprenne les négociations visant à garantir leurs droits et leur autonomie sur leur territoire. C'est donc le 8 avril qu'une entente entre les Embera Katio et le gouvernement colombien a été conclue. Nous continuons de suivre attentivement la situation en Colombie et poursuivons nos activités d'intervention, notamment en condamnant les violations des droits des peuples autochtones et l'inertie du gouvernement colombien face aux revendications des peuples autochtones de la Colombie.



Appui canadien aux autorités légitimes de Birmanie : une solidarité plus que nécessaire

Quinze ans après les élections démocratiques de 1990 en Birmanie, lorsque la junte militaire a contraint des parlementaires à l'exil, les forçant ainsi à former le Gouvernement de coalition nationale de l'Union birmane (NCGUB), rares sont les raisons de se réjouir. La junte militaire au pouvoir continue de se livrer à des violations systématiques et répétées des droits de la personne, sous forme d'arrestations et d'incarcérations sans procès, d'exécutions sommaires et arbitraires, de torture et de viols. Malgré tout, certaines avancées nous permettent de garder espoir. En effet, pour la première fois, le Parlement canadien a adopté une motion en mai 2005 condamnant les violations massives des droits de la personne en Birmanie et le régime militaire de Birmanie. Aux termes de cette motion, le gouvernement canadien s'engage à exhorter les autorités birmanes à libérer immédiatement et sans conditions les prisonniers politiques, en particulier la lauréate du Prix Nobel de la paix 1991, Aung San Suu Kyi qui, pour la troisième fois, est assignée à résidence depuis mai 2003. Le gouvernement canadien doit en outre démontrer concrètement son soutien aux autorités légitimes de Birmanie, soit le NCUGB, et imposer des sanctions économiques à la Birmanie. En adoptant cette motion, le Canada suit l'exemple de l'Union européenne et de pays qui, à l'instar de la Norvège et de la Suède, ont déjà condamné le régime militaire birman.

L'adoption de cette motion est le fruit des efforts que nous déployons au Canada avec nos partenaires depuis plusieurs années. En décembre 2004, le Premier ministre en exil de Birmanie, M. Sein Winn, était reçu au Canada par Droits et Démocratie. C'est à la suite d'une présentation conjointe du Premier ministre Sein Win et de Droits et Démocratie qu'une première motion condamnant le régime militaire de Birmanie avait été adoptée par le Sous-Comité des droits de la personne et du développement international et le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des Communes, pour présentation au Parlement. Droits et Démocratie a été la première organisation au monde à fournir un soutien politique et financier au gouvernement en exil en 1990.

C'est avec soulagement que Droits et Démocratie a appris en décembre 2004 la libération du co-lauréat du Prix John Humphrey pour la liberté 1999, Min Ko Naing, président de la Fédération des syndicats étudiants de Birmanie (ABFSU). Arrêté le 24 mars 1989, il avait été condamné à une peine de vingt ans d'emprisonnement (réduite par la suite à dix ans, à la faveur d'une amnistie générale) en raison de ses activités antigouvernementales. Min Ko Naing était à la tête d'un mouvement étudiant non-violent qui luttait pacifiquement contre le régime militaire et pour la démocratie et la liberté d'association. Depuis sa libération, Min Ko Naing fait l'objet d'actes d'intimidation et de harcèlement.

Le Dalai-Lama au Canada pour élargir le soutien à la cause tibétaine

Dans le cadre de sa visite au Canada, Sa Sainteté le Dalai-Lama était l'invité d'honneur d'un séminaire politique, *Négociations Tibet-Chine : construire la paix par le dialogue*, organisé le 23 avril 2004 par Droits et Démocratie en association avec le Comité Canada Tibet. Cet événement visait à encourager le gouvernement canadien à jouer un rôle de chef de file en agissant comme intermédiaire impartial de manière à faciliter le processus de négociations entre les représentants du Dalai-Lama et les autorités chinoises. Deux récentes rencontres entre les représentants chinois et tibétains permettent d'espérer une relance des discussions entre la Chine et le Tibet, interrompues depuis 1993. C'est Andrew Fischer, auteur du document *Les dimensions économiques de l'autonomie et du droit au développement au Tibet* publié par Droits et Démocratie, qui a lancé le débat de ce séminaire auquel étaient conviés des acteurs de tous les milieux.

Depuis longtemps, Droits et Démocratie s'emploie à défendre la démocratie et les droits de la personne au Tibet. Dès 1993, il fournissait notamment au gouvernement tibétain en exil un financement de démarrage pour faciliter son accès à l'Internet et lui permettre notamment de rester en contact avec la communauté internationale.



*Dans un document rendu public en octobre 2004 et intitulé *Les droits de la personne en danger sur le champ de bataille du cyberspace*, Droits et Démocratie exprimait son inquiétude face à la vente de technologies de sécurité et de surveillance à la République populaire de Chine, qui serviraient à réprimer la liberté d'expression et les droits de la personne. Le document recommande que le Gouvernement canadien et les entreprises qui profitent directement de la vente de ces technologies soient tenus d'en évaluer les répercussions sur les droits de la personne. Droits et Démocratie réagissait ainsi à une série d'initiatives commerciales appuyées par le Gouvernement canadien en Chine, comme la mission commerciale sur les technologies de surveillance coordonnée par le Conseil national de recherches du Canada en septembre 2004 et la participation d'entreprises canadiennes au Salon des télécommunications et des technologies informatiques PT ExpoComm 2004, en octobre 2004.*



Photo : Chris Kralik

Lors de sa participation au séminaire politique du 23 avril 2004, à Ottawa, Sa Sainteté le Dalai-Lama a expliqué son approche de la « voie médiane ». Il s'agit d'une démarche qui répond à la fois aux préoccupations de la Chine et aux priorités du peuple tibétain, à savoir assurer à celui-ci un espace de liberté, de paix et de dignité. Le Dalai-Lama a réaffirmé que sa « voie médiane » n'implique pas l'indépendance du Tibet ni sa séparation de la Chine, mais propose une autonomie véritable avec l'instauration d'un système de gouvernance démocratique pour les trois provinces traditionnelles du Tibet. Pour en savoir plus, consulter notre site Web : www.dd-rd.ca.



Photo : Chris Kralik

Sa Sainteté le Dalai-Lama a rencontré le Premier ministre Paul Martin le 23 avril 2004. Depuis la visite du Dalai-Lama, les parlementaires canadiens ont manifesté à plusieurs reprises leur soutien à la reprise des négociations. Une lettre en ce sens a notamment été signée par la majorité des députés et une motion demandant au Gouvernement du Canada d'agir comme médiateur auprès de la Chine pour la reprise du dialogue a été adoptée par le Sénat.

RÉGIONAL

Inscrire les droits humains au cœur des processus d'intégration et de coopération régionales

La reconnaissance et le respect des droits humains sont des conditions essentielles pour assurer la paix et renforcer la sécurité, à l'échelle nationale, régionale et internationale. Si la première responsabilité des États est de protéger leurs citoyens et citoyennes, il appartient à ces mêmes États d'assurer le plein respect des droits humains et de mettre en place des mesures favorisant un développement social et économique équitable, afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans un monde de plus en plus «globalisé», les institutions et les mécanismes régionaux deviennent des espaces de discussion essentiels à l'établissement de normes et l'amorce d'actions concertées. Droits et Démocratie appuie — et continuera de le faire — le développement et le renforcement de mécanismes de protection des droits humains au sein d'organisations régionales comme l'Organisation des États américains (OEA) et l'Union africaine, afin que les droits humains soient au cœur des discussions et des décisions de ces instances. En ce sens, les liens que nous entretenons avec nos partenaires, qu'il s'agisse de groupes de défense des droits humains, des droits des peuples autochtones et des droits des femmes, de mouvements démocratiques et de gouvernements de toutes les régions du monde, constituent notre force et la condition essentielle pour mener à bien nos interventions en faveur des droits humains.

La Commission interaméricaine s'intéresse aux effets des accords de libre-échange sur les droits humains

Pour la première fois depuis sa création, la Commission interaméricaine des droits de l'homme s'est penchée sur l'impact que peuvent avoir les accords de libre-échange sur les droits humains, lors d'une audience historique qui a eu lieu le 22 octobre 2004. Cette ouverture manifestée par la Commission interaméricaine est l'aboutissement d'un travail de longue haleine mené par plusieurs organisations, dont Droits et Démocratie, le Centre de droits humains Miguel Agustín Pro Juárez (Mexique), la Coordinación Nacional de Derechos Humanos (Pérou), le Centro de Investigación y Educación Popular (CINEP, Colombie), le Centro de Estudios Legales y Sociales (CELS, Argentine), le Centre for Justice and

International Law (CEJIL, Amérique latine), et le Programa Venezolano de Educación-Acción en Derechos Humanos (PROVEA, Venezuela). Cette initiative représente un premier pas en vue de démontrer, devant la Commission, les risques que comportent, pour la situation des droits humains, certaines normes de commerce international.

Toujours dans le but de renforcer le système interaméricain, des organisations non gouvernementales sont intervenues pour préserver l'indépendance de la Commission interaméricaine et l'autonomie de son secrétariat exécutif, menacées par la restructuration entreprise par l'ex-Secrétaire général de l'OEA, destitué depuis. Ce travail a porté fruit puisque les principes garantissant cette autonomie ont été réinstaurés par le Secrétaire général intérimaire, Luigi Einaudi. Au Canada, Droits et Démocratie a poursuivi sa campagne en faveur de la ratification par le Canada de la *Convention américaine relative aux droits de l'homme* et autres instruments interaméricains de protection de droits humains, et a continué d'intervenir en faveur de l'adoption d'une *Déclaration interaméricaine des droits des peuples autochtones*.

Le saviez-vous ?

Le système de protection des droits humains de l'OEA offre des recours aux habitants des Amériques qui ont subi des violations de leurs droits de la part de l'État et qui n'ont pu obtenir justice dans leur propre pays. Les piliers de ce système sont la Commission interaméricaine des droits de l'homme, située à Washington, D.C., et la Cour interaméricaine des droits de l'homme, qui a son siège à San José, au Costa Rica. Ces deux institutions appliquent le droit régional relatif aux droits humains. Pour de plus amples renseignements, visiter le site de l'OEA : www.oas.org.



Le document *Obligations non respectées : les droits humains et les accords de libre-échange dans les Amériques*, est publié en français, en anglais et en espagnol par le Centre de droits humains Miguel Agustín Pro Juárez (Mexique), avec la collaboration de Droits et Démocratie. Distribué dans le cadre du premier Forum social des Amériques, qui s'est tenu du 25 au 30 juillet 2004 à Quito (Équateur), il montre en quoi le cadre juridique et les mécanismes de droits humains du système interaméricain peuvent constituer des outils précieux pour favoriser une intégration régionale juste et équitable. Droits et Démocratie, en association avec des partenaires, a d'ailleurs organisé dans le cadre du Forum un atelier sur le thème *Les droits humains comme instrument d'action face à l'intégration économique afin de dégager des pistes d'action pour contrer les retombées sociales négatives des accords de libre-échange*.

« Tout citoyen a le droit et la responsabilité de participer aux décisions concernant son propre épanouissement, et il revient au gouvernement de créer un environnement propice à cet effet, afin de garantir l'exercice plein et effectif de la démocratie. La promotion et l'encouragement de diverses formes de participation, y compris l'instauration d'un dialogue constructif entre le gouvernement et la société civile, renforcent la démocratie. »

Article 1.9, section I, *Projet de Déclaration sur les élections, la démocratie et la gouvernance en Afrique.*

Les organisations régionales africaines : vers la création de nouveaux mécanismes de protection des droits humains

Le financement des institutions régionales africaines faisant cruellement défaut, Droits et Démocratie a poursuivi ses efforts auprès de la Commission de l'Union africaine et de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, pour la mise en place des nouveaux mécanismes régionaux de protection des droits humains et l'élaboration de normes démocratiques au sein de ces institutions. En ce sens, nous avons envoyé à Banjul (Gambie) une de nos stagiaires du programme Jeunes professionnels à l'international pour aider la Rapporteuse spéciale sur les droits des femmes et soutenir sa campagne en faveur de la ratification du Protocole relatif aux droits des femmes en Afrique. Il ne manque que la signature de quatre pays pour que le Protocole entre en vigueur. Nous avons aussi contribué à la mise en place de la Cour africaine en permettant à l'un des représentants du secrétariat de la Commission africaine d'effectuer un stage de formation à la Cour interaméricaine des droits de l'homme en février 2005, afin de dialoguer et de tirer des leçons de cette expérience. En plus de participer aux travaux de la Coalition internationale pour une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples qui soit effective, nous continuons d'exercer des pressions en faveur de l'élaboration d'une Charte de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique, qui aurait force contraignante pour les États. C'est à partir des conclusions d'un rapport d'experts sur les élections, la démocratie et la gouvernance en Afrique, publié en mai 2004, et qui ont été adoptées par le Sommet de l'Union africaine en juillet 2004, que cette nouvelle Charte sera élaborée.

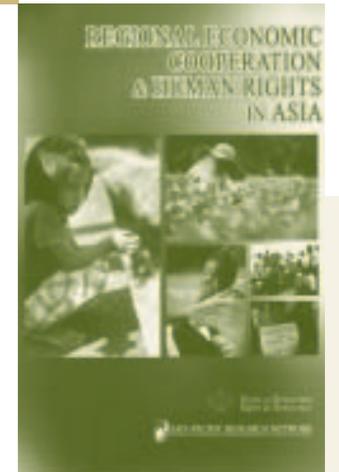


Intégrer les droits humains dans les processus de coopération économique en Asie

Si l'Asie est la région du monde qui connaît la croissance la plus rapide, elle est également confrontée à des problèmes exponentiels liés au développement, à la mondialisation, au militarisme et aux violations des droits de la personne — des phénomènes étroitement liés. C'est pourquoi le Asia Pacific Research Network (APRN) et Droits et Démocratie ont organisé un séminaire régional sur la coopération économique et les droits de la personne en Asie, qui s'est tenu du 4 au 6 juin 2004 à Olongapo City, aux Philippines. Cette rencontre a réuni une quarantaine de représentants de la société civile et d'universitaires de toute l'Asie du Sud et du Sud-Est, afin de faire le point sur les ententes de coopération dans cette région et d'en évaluer les retombées sur les droits de la personne. Il faut rappeler que si on compte déjà plusieurs ententes touchant principalement les échanges commerciaux et l'investissement, il n'existe toujours pas de système pan-asiatique de protection des droits humains. Le compte rendu de cette rencontre, *Coopération économique régionale et droits de la personne en Asie*, publié par le Asia Pacific Research Network avec la collaboration de Droits et Démocratie, pourra servir aux organisations et aux personnes qui envisagent l'adoption d'un cadre de droits humains dans la lutte contre la pauvreté et le sous-développement.



En collaboration avec le Regional Human Security Centre (Amman, Jordanie), Droits et Démocratie a organisé les 22 et 23 juin 2004 un atelier intitulé *Droits, pluralisme et sécurité humaine au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : mettre nos idées en pratique*, qui a réuni des experts et des militants d'Égypte, d'Irak, d'Iran, de Jordanie, du Maroc, de la Palestine, du Yémen et de la Turquie venus partager leurs expériences et leurs préoccupations en ce qui touche la démocratisation de la région.



Le rapport Coopération économique régionale et droits de la personne en Asie est disponible en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, s'adresser au Asia Pacific Research Network à l'adresse suivante : secretariat@aprn.org.

L'heure est au bilan pour les femmes autochtones

En cette fin de Décennie internationale des peuples autochtones (1994-2004), le moment était bien choisi pour faire connaître et partager les forces, les espoirs et les luttes des femmes autochtones dans les Amériques. En collaboration avec Femmes autochtones du Québec et le Réseau continental des femmes autochtones des Amériques, *Enlace*, Droits et Démocratie a publié à l'automne 2004 un outil d'éducation et de formation, *Femmes autochtones des Amériques*. Cette trousse, constituée de fiches assorties de questions à débattre, s'adresse aux femmes autochtones qui veulent apprendre à mieux se servir des instances et des mécanismes internationaux pour faire progresser leur cause et le respect de leurs droits, en plus de leur proposer des pistes d'action, notamment en ce qui concerne la propriété intellectuelle des dessins et motifs autochtones et la militarisation de leurs territoires.

Tant les femmes membres du réseau *Enlace*, présent dans 13 pays, que plusieurs groupes membres de *Femmes autochtones du Québec*, utilisent cet outil pour des activités de formation. Il est même question d'une adaptation de cette trousse par les femmes autochtones d'Asie au cours de la prochaine année.

Le Réseau continental des femmes autochtones

Depuis 1993, Droits et Démocratie appuie le Réseau continental des femmes autochtones des Amériques, *Enlace*, qui offre aux femmes autochtones un espace leur permettant de définir des positions communes et de faire entendre leur voix dans les forums internationaux. Une évaluation externe des orientations stratégiques de la thématique Droits des autochtones, effectuée durant l'été 2004, conclut que « Droits et Démocratie a apporté une contribution inestimable en appuyant le Réseau continental des femmes autochtones » (octobre 2004, p. 14). Toutefois, les auteurs de cette étude notent aussi qu'il est important que le réseau acquiert une plus grande autonomie opérationnelle et financière. C'est donc en ce sens que Droits et Démocratie a appuyé *Enlace* au cours de la dernière année. Le réseau s'est doté d'un plan stratégique pour trois ans et a établi son secrétariat technique au Panama, sous la direction de la Coordination nationale des femmes autochtones du Panama (CONAMUIP).

INTERNATIONAL

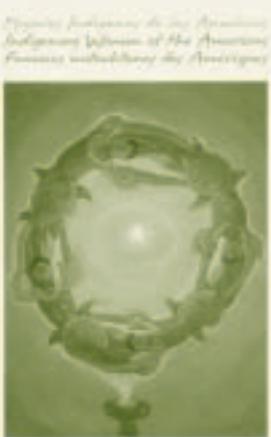
Concrétiser les droits humains pour faire la différence : une priorité

L'un des principaux objectifs de Droits et Démocratie est de réduire l'écart parfois considérable qui existe entre l'adhésion officielle des États aux traités internationaux relatifs aux droits humains et les pratiques de ces mêmes États en ce qui touche au respect de ces droits. Le défi actuel ne consiste pas seulement à faire en sorte que les États signent les traités internationaux et s'engagent à s'y conformer; il s'agit de concrétiser ces droits dans les pays signataires afin que toutes et tous vivent en paix et en sécurité. Nos actions de la dernière année vont donc dans ce sens. D'une part, nous sommes intervenus dans des forums internationaux comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), afin que les États adoptent des moyens concrets pour combattre par exemple la faim et la sous-alimentation dans le monde. D'autre part, nous avons amorcé ou soutenu des initiatives visant à donner aux communautés et aux personnes, en particulier les femmes et les autochtones, les moyens de mieux connaître leurs droits et d'être en mesure de les revendiquer. L'une de ces initiatives s'adresse d'abord aux communautés et consiste à mettre au point des outils concrets pour mesurer et analyser l'impact des projets d'investissements étrangers sur les droits humains. Dans les années qui viennent, tout en poursuivant notre travail d'interventions et de plaidoyers pour que les droits humains soient intégrés dans les outils normatifs et les négociations d'accords commerciaux, nous déploierons davantage d'efforts pour que ces droits trouvent concrètement un écho dans les États. Nous nous emploierons également à donner à la société civile les moyens de participer pleinement aux prises de décisions qui les concernent.

Évaluer l'impact des projets d'investissement sur les droits humains

Souvent, les décisions en matière d'investissements se prennent sans que la dimension des droits humains soit prise en considération. Les populations voient alors leurs droits bafoués à la suite de décisions prises ailleurs et les promoteurs des projets doivent faire face à des mouvements d'opposition populaire.

Droits et Démocratie a lancé un projet sur trois ans qui vise à mettre au point une méthodologie et des outils pour évaluer l'impact des projets d'investissements sur les droits humains. Sur le modèle des études d'impact environnemental, qui permettent de mesurer les retombées sur l'environnement de projets d'investissement comme la construction de barrages ou l'extraction des ressources minières, nous souhaitons mettre au point une grille d'analyse permettant aux responsables des politiques, aux investisseurs et aux communautés de soumettre ces mêmes projets à une évaluation en profondeur de leur impact sur la situation des droits humains.



Femmes autochtones des Amériques est publié en français, en anglais et en espagnol.



Nous avons mis sur pied un Comité international permanent qui s'est réuni une première fois en novembre 2004, afin d'adopter des critères pour la sélection des projets lors de la phase initiale de cette initiative. Ce comité est composé de plusieurs spécialistes des droits humains au Canada et sur la scène internationale, notamment le Rapporteur spécial sur le droit à la santé, M. Paul Hunt. Un appel de propositions a également été lancé pour recueillir des études de cas qui nous permettront d'élaborer et d'expérimenter cette méthodologie. Plus d'une quarantaine de projets de toutes les régions du monde et dans différents secteurs ont été reçus. Entre 2005 et 2007, nous comptons expérimenter notre méthodologie, fondée sur les *Normes de l'ONU sur la responsabilité en matière des droits de l'homme des sociétés transnationales et autres entreprises*, en l'appliquant à au moins cinq projets précis dans cinq pays différents.

Le droit à une alimentation suffisante : enfin sur la bonne voie

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, plus de 850 millions de personnes souffrent de faim et de sous-alimentation dans le monde – et plus de la moitié d'entre elles sont des enfants. Les représentants des États à l'ONU se sont engagés à réduire ce nombre de moitié d'ici l'an 2015. Quatre-vingts pour cent de la population qui souffre de la faim vit dans des zones rurales et tire sa subsistance de l'agriculture. Pourtant, les ressources alimentaires sont plus que suffisantes; elles dépassent même largement les besoins.

Après plus de huit années de débats, c'est avec satisfaction que nous avons appris en septembre 2004 l'adoption de directives sur le droit à l'alimentation par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Instrument pratique pour les États, ces directives visent précisément à susciter la volonté politique nécessaire – et jusque-là inexistante – pour mettre un terme à la faim et à la sous-alimentation dans le monde. Elles fournissent notamment aux populations des outils pour obliger leurs gouvernements à respecter les obligations qui leur incombent en vertu des traités internationaux qu'ils ont signés et ratifiés. De concert avec plusieurs partenaires, Droits et Démocratie intervient depuis plusieurs années pour que les États s'engagent à mettre en place des mesures afin d'assurer une alimentation suffisante à toutes et tous. Il s'agit donc là d'un premier pas sur la voie de l'élimination de la faim et d'un résultat concret du Sommet mondial sur l'alimentation de 1996 et de son Sommet de suivi, cinq ans plus tard, en 2001.

Pour appliquer les directives de la FAO dans le cadre d'un projet national, Droits et Démocratie a soutenu une campagne de sensibilisation au Malawi qui vise à mieux faire connaître le droit à une alimentation suffisante. Il s'agit de renforcer les capacités au sein des villages de manière à ce que la population puisse influencer les politiques adoptées à l'échelle nationale. En février 2005, les représentants des comités de villageois ont reçu des députés dans le cadre d'un séminaire de deux jours au cours duquel ils ont proposé un projet de loi nationale destiné à éradiquer la faim au Malawi. Ils ont en outre défini la seconde étape de la campagne, qui consistera à intervenir en faveur de l'adoption de cette loi.

Le commerce international : toujours dans la ligne de mire

Le cadre régissant actuellement les négociations de l'OMC (Accord-cadre de l'OMC de juillet 2004) ne permet pas d'espérer qu'on y aborde la question de la subsistance et de la sécurité alimentaire de millions de fermiers pauvres dans le monde, puisqu'on n'y traite pas de la surproduction subventionnée par les États riches et qu'il n'existe pas d'obligations extra-territoriales pour les États qui adoptent ces pratiques. Or, la capacité des États de s'acquitter de leurs obligations en matière de droit à l'alimentation est indissociable du commerce agricole et des politiques nationales et internationales à ce chapitre. C'est en ce sens que nous poursuivons notre travail de plaidoyer pour que les droits de la personne soient au cœur des négociations et pratiques commerciales et pour que soient clarifiées les obligations extraterritoriales en matière de droits de la personne applicables au commerce agricole international, tant auprès de l'OMC que de la Commission des droits de l'homme. Nous continuerons de travailler avec un large réseau international d'organisations de droits humains au sein d'une coalition connue sous le nom de Caucus des droits humains à l'OMC, un regroupement actif depuis la réunion ministérielle de Cancun, au Mexique (2003).

Dans la dernière année, nous avons également participé à des discussions à la Banque mondiale, et en particulier à la Société financière internationale dans le cadre de la révision de ses critères de performance, afin d'encourager un appui plus explicite aux normes des droits humains et l'application de ces normes par la Banque mondiale quand elle finance le secteur privé. Nous avons assisté aux rencontres de l'automne 2004 et participé à une consultation spéciale organisée par la Société financière internationale et l'Initiative pour une mondialisation éthique de Mary Robinson, le 14 février 2005.

Contribuer à la réforme de la Commission des droits de l'homme

Droits et Démocratie continue d'apporter sa contribution aux travaux de la Commission des droits de l'homme et de suivre de près son processus de réforme. Un séminaire politique a été organisé, en collaboration avec le Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM) le 9 mars 2005, afin de formuler des recommandations destinées au gouvernement du Canada au sujet de cette réforme et en préparation de la 61^e session de la Commission, en avril 2005. Lors de cette 61^e session, nous sommes également intervenus, avec d'autres organisations comme Amnesty International, en faveur de l'adoption d'une résolution concernant les entreprises transnationales et les droits humains. Cette résolution prévoit la nomination d'un Représentant spécial du Secrétaire général, qui aurait pour mandat d'analyser certains enjeux liés à la responsabilité des entreprises en matière de droits humains et d'élaborer des instruments pour mesurer l'impact des activités de ces entreprises sur les droits humains.



Séminaire au Malawi, février 2005.





Godeliève Mukasarasi, lauréate du Prix John-Humphrey pour la liberté et Françoise Nduwimana, auteure de l'étude *Le droit de survivre : Femmes, violence sexuelle et VIH/SIDA*, étude qui, pour la première fois, aborde sous l'angle du droit à la réparation la question de la justice pour les femmes victimes de violences sexuelles qui ont contracté le VIH/sida lors du génocide rwandais.

Violence sexuelle, VIH/sida et justice : le droit de survivre des femmes

De nombreuses femmes qui n'ont pas péri durant les 100 jours qui ont fait basculer l'histoire du Rwanda ont été exposées à autre forme de mort, atroce et insidieuse, une mort à petit feu : le VIH/sida. En cette année 2004, qui marquait le 10^e anniversaire du génocide rwandais, celui-ci continue d'emporter des vies, celles de femmes violées qui ont contracté le VIH/sida du fait de ces viols.

C'est pour rompre le silence et surtout pour faire en sorte que ces femmes obtiennent justice et réparation que Droits et Démocratie a publié l'étude *Le droit de survivre : Femmes, violence sexuelle et VIH/SIDA*, rédigée par Françoise Nduwimana. Le 7 décembre 2004, nous avons lancé cette étude en présence de Godeliève Mukasarasi, lauréate du Prix John-Humphrey pour la liberté 2005 et travailleuse sociale auprès de ces femmes, et d'une quarantaine de membres d'ONG, d'universitaires et de représentants des médias. Cette étude vise à mieux faire comprendre les liens entre le droit à la réparation et le VIH/ sida pour les femmes qui ont contracté cette maladie à la suite de viols perpétrés durant le génocide. C'est à la demande des ONG et des femmes rwandaises, pour qui il ne peut y avoir de justice sans réparation, que nous avons entrepris cette étude, en association avec la Coalition des droits des femmes en situation de conflits. En plus du cas rwandais, l'étude analyse la violence sexuelle dirigée contre les femmes dans le contexte régional africain, en prenant pour exemples les cas de la RDC et du Burundi.

La Coalition, dont nous assurons la coordination, a d'ailleurs continué de suivre les travaux du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) en ce qui a trait aux violences sexuelles. Dans une lettre envoyée au Procureur Jallow le 8 février 2005, la Coalition a exprimé ses vives inquiétudes après le retrait des chefs d'inculpation de viol à l'endroit de l'accusé Tharcisse Muvunyi, ex-commandant des opérations militaires dans les districts de Butare et Gikongoro. Elle a également demandé au Procureur de réactiver le travail d'enquête sur les actes de violence sexuelle dans cette affaire. Le 23 février 2005, en début de procès, le Procureur revenait sur sa décision et annonçait qu'il déposerait des preuves de violence sexuelle à l'appui des allégations portées contre Muvunyi.

Contre les répercussions possibles de l'arbitrage à fondement religieux sur les droits des femmes

Au cours de l'année, Droits et Démocratie a amorcé une réflexion sur les éventuelles répercussions, pour les droits des femmes, de l'arbitrage fondé sur un droit religieux. Dans une lettre adressée au Procureur général de l'Ontario, Droits et Démocratie, recommandait, à l'instar du Conseil canadien des femmes musulmanes et de l'Association nationale Femmes et Droit (ANFD), que les matières relevant du droit de la famille soient exclues de la *Loi sur l'arbitrage*. Rappelons que Marion Boyd, dans son rapport intitulé « Pour protéger le choix, pour promouvoir l'inclusion »,

Le saviez-vous ?

« Les femmes représentaient près de 50 % de toutes les personnes vivant avec le VIH dans le monde en décembre 2003, et 57 % en Afrique subsaharienne. Les femmes et les jeunes filles portent aussi la majeure partie du fardeau de l'épidémie; ce sont elles qui, selon toute probabilité, prendront soin des malades, perdront leur emploi, leurs revenus et leur chance de scolarité à la suite de la maladie et qui subiront la stigmatisation et la discrimination. »

Tiré du *Rapport sur l'épidémie de sida 2004*, 4^e édition, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida.



Warren Allmand et Kenneth Deer, auteurs d'un texte dans le document *Les droits des autochtones entre deux décennies*. Dans son texte, Kenneth Deer, longtemps co-président du Caucus autochtone aux Nations Unies, explique dans quel contexte s'est amorcée la première décennie et les espoirs qu'elle a soulevés chez les peuples autochtones du monde entier. Warren Allmand, qui a déjà été Solliciteur général, ministre des Affaires indiennes et président de Droits et Démocratie, retrace, quant à lui, l'histoire de la reconnaissance et de la participation des peuples autochtones dans le système des Nations Unies. On peut également lire dans ce document un texte d'Isabel Madariaga Cuneo, avocate à la Commission interaméricaine des droits de l'homme.

a formulé des recommandations favorables à l'application de règles de droit religieuses dans le règlement de litiges en droit de la famille, en vertu de la *Loi sur l'arbitrage* de l'Ontario. Durant l'année qui vient, nous allons lancer plusieurs initiatives pour contrer l'adoption d'une telle décision au Canada, qui contreviendrait aux obligations du Canada tant sur son territoire qu'à l'échelle internationale. Cette décision pourrait aussi avoir des conséquences dévastatrices sur les droits des femmes dans le monde et nuire à la reconnaissance de l'universalité, de l'indivisibilité et de l'inaliénabilité des droits des femmes, principes énoncés dans la Déclaration et le Programme d'action de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, adoptés à Vienne en 1993.

Un nouveau souffle pour le projet de Déclaration internationale des droits des peuples autochtones

En décembre 2004, l'Assemblée générale des Nations Unies a décrété une deuxième Décennie internationale des populations autochtones (2005-2015), dans le but de renforcer encore la coopération internationale et de résoudre les problèmes qui touchent plus particulièrement les communautés autochtones, notamment les violations des droits de la personne. Bien que la première Décennie internationale des populations autochtones (1994-2004) ait permis d'enregistrer certains progrès, notamment la création de l'Instance permanente sur les questions autochtones de l'ONU, elle n'a malheureusement pas débouché sur l'adoption de la *Déclaration internationale des droits des peuples autochtones*.

Mais le processus d'adoption de la Déclaration a pris un nouveau souffle lors de la session de son Groupe de travail en septembre 2004, quand le gouvernement canadien s'est montré plus ouvert face à certaines dispositions touchant le droit à l'autodétermination des peuples autochtones. Cette ouverture résulte d'un travail de longue haleine mené par Droits et Démocratie avec des organisations canadiennes autochtones et non autochtones auprès du gouvernement canadien. Pour favoriser la poursuite du dialogue entre le gouvernement et les milieux non gouvernementaux, particulièrement dans le dossier de la Déclaration, nous avons organisé une rencontre stratégique le 21 mars 2005 à Ottawa afin d'explorer les priorités et les stratégies que souhaite se donner le Canada pour atteindre certains des objectifs fixés par cette nouvelle décennie. À l'occasion de la 61^e session de la Commission des droits de l'homme, Droits et Démocratie, en association avec Amnesty International, la Fédération internationale des droits de l'homme, le Friends World Committee for Consultation (Quakers) et le Netherlands Centre for Indigenous Peoples, a aussi organisé une table ronde intitulée *Faire progresser les droits des peuples autochtones : un défi majeur pour le système international des droits humains*.

« Malgré l'existence de lois nationales et internationales qui les protègent, il arrive souvent que les droits des peuples auto-ctones soient bafoués dans la pratique. Pour cette raison, l'engagement des communautés nationale et internationale des ONG s'avère essentiel, non seulement pour sensibiliser le public sur les violations des droits humains, mais aussi pour contribuer à l'élaboration de normes actuellement en cours pour la finalisation d'une Déclaration internationale des droits des peuples autochtones. »

Allocution de Louise Arbour, Table ronde *Faire progresser les droits des peuples autochtones : un défi majeur pour le système international des droits humains*, Commission des droits de l'homme, 13 avril 2005.

Intervenir rapidement dans les situations d'urgence

Le 5 février 2005, le décès de Gnassingé Eyadema, au pouvoir depuis 1967, provoque un coup d'État militaire au Togo. Son fils, Faure Gnassingbé, est porté au pouvoir par l'armée, au mépris de la Constitution togolaise qui subit du même coup des modifications. En plus de condamner le coup d'État et les modifications à la Constitution, Droits et Démocratie a réclamé la tenue d'élections libres et démocratiques. Dès le mois de février, nous avons soutenu les efforts déployés par la société civile togolaise, et en particulier la Concertation nationale de la société civile togolaise, pour le retour à la légalité constitutionnelle. Nous avons également fourni un appui financier pour le déploiement de milliers d'observateurs nationaux lors du suffrage du 24 avril 2005. Droits et Démocratie est à l'heure actuelle l'une des rares organisations étrangères à appuyer la société civile togolaise en ce sens. Elle le fait d'ailleurs depuis 1992 en appuyant de nombreuses initiatives de promotion de la démocratie et des droits humains.

Établie par le Conseil d'administration de Droits et Démocratie, l'Initiative interventions urgentes et occasions importantes nous permet de réagir rapidement quand surviennent des violations des droits humains, des crises humanitaires ou des événements politiques relevant de notre mandat, mais qui n'ont pas été prévus dans notre budget régulier. Cette année, cette initiative nous a notamment permis de renforcer notre appui à Haïti et d'appuyer la formation de formateurs sur les droits humains au Darfour, en ciblant plus particulièrement les chefs de village.



En janvier 2005, à la veille du Sommet de Jakarta des pays donateurs concernant l'aide humanitaire à déployer dans les pays touchés par le tsunami du 26 décembre, une coalition d'ONG canadiennes, dont faisait partie Droits et Démocratie, dénonçait vigoureusement les pratiques de l'armée indonésienne dans l'acheminement des secours dans la région d'Aceh. Dans une lettre envoyée aux ministères fédéraux responsables de l'aide canadienne aux pays sinistrés, la Coalition condamnait les opérations militaires menées dans la province d'Aceh, opérations livrées en même temps que la livraison de l'aide humanitaire. Peu après, le gouvernement canadien exhortait le gouvernement indonésien à déclarer un cessez-le-feu et à suspendre toutes les opérations militaires pour axer tous les efforts sur l'aide humanitaire dans la région sinistrée d'Aceh.

Notre engagement au Canada

Une Rwandaise reçoit le Prix John-Humphrey pour la liberté

C'est le 9 décembre dernier que plus de 200 personnes se sont réunies au Musée canadien des civilisations, à Ottawa, pour rendre hommage à Godeliève Mukasarasi, lauréate du Prix John-Humphrey pour la liberté 2004, et souligner sa contribution exemplaire pour les droits des femmes rwandaises. Cette cérémonie venait clôturer une tournée canadienne qui a mené la lauréate à Halifax, Moncton, Hampton, Toronto, Montréal et Ottawa du 25 novembre au 11 décembre 2004, et qui a donné lieu à des rencontres émouvantes et stimulantes. Cette tournée a permis de sensibiliser les Canadiennes et les Canadiens aux conséquences des violences sexuelles infligées aux femmes lors du génocide — plusieurs d'entre elles ayant contracté le VIH/sida — et plus largement dans les situations de conflit. Malgré les horreurs du génocide et les besoins immenses à combler pour panser les plaies, Godeliève Mukasarasi ne perd pas courage. Elle était venue livrer un message, celui des femmes rwandaises seules, meurtries ou qui meurent à petit feu du sida, afin que celles-ci puissent retrouver leur dignité, obtenir justice et réparation, reconstruire leur vie et celle de leur société. Le Prix, qui s'accompagne d'une bourse de 25 000 dollars canadiens et d'une tournée pancanadienne, permet de sensibiliser le public canadien, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les médias à la situation des droits de la personne dans le pays du lauréat.

Godeliève Mukasarasi...

...est une survivante du génocide rwandais qui milite depuis plusieurs années pour les droits des femmes dans son pays. Travailleuse sociale de formation et œuvrant au sein du Réseau des femmes pour le développement rural, elle fait preuve d'un engagement exceptionnel auprès des femmes victimes de violences sexuelles et de viols lors du génocide de 1994 et de celles qui ont contracté le VIH/sida. Fondatrice de SEVOTA (Structure d'encadrement des veuves et des orphelins de Taba) et de l'Urunana, un espace de dialogue réunissant des femmes tutsies et hutues survivantes du génocide, elle a joué un rôle essentiel dans les efforts déployés pour rompre le silence et documenter les crimes de violence sexuelle dans le cadre des travaux du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Grâce à sa contribution, le 2 octobre 1998, un tribunal international a pour la première fois puni la violence sexuelle perpétrée dans le cadre d'une guerre civile et reconnu le viol comme un acte de génocide et de torture. Godeliève Mukasarasi milite aujourd'hui pour mettre fin à l'impunité et faire en sorte que ces femmes obtiennent justice et réparation.



Photo : Chris Kraik

Godeliève Mukasarasi, Rwanda



Photo : Presse canadienne

Anyle Coté, agente, événements spéciaux et publications, et Louis Moubarak, agent, relations externes, Droits et Démocratie, récipiendaires du Prix Équinoxe « Campagne sociétale de l'année » pour la tournée du Prix John Humphrey pour la liberté 2004. Quelque 350 professionnels des relations publiques ont salué les meilleurs projets au Québec lors de la 11^e Soirée gala des Prix Équinoxes 2005, organisée par la Société des relationnistes du Québec (SRQ), une association de professionnels en relations publiques, le 31 mai 2005. L'obtention de ce Prix a été l'occasion pour les deux récipiendaires de saluer le courage de Godeliève Mukasarasi, lauréate du Prix John Humphrey pour la liberté 2004, et celui de milliers de femmes rwandaises victimes de violence sexuelle, de viols et ayant contracté le VIH-sida qui, aujourd'hui, luttent pour obtenir justice et réparation.

Le Réseau Droits et Démocratie dans les universités canadiennes : la prochaine génération à l'œuvre pour « mettre le monde à l'enDROITS »

Lancé en 2003 à l'initiative de Droits et Démocratie grâce au soutien financier d'Affaires étrangères Canada, le Réseau a pour but de favoriser la création d'espaces de réflexion pour les étudiantes et étudiants des universités, afin qu'ils puissent échanger et organiser des activités associées aux droits humains et à la démocratie. On compte à présent des Délégations Droits et Démocratie — regroupements d'étudiantes et d'étudiants de toutes disciplines — dans près de 40 universités canadiennes, et elles bénéficient du soutien de professeurs dans le développement des projets.

Le Réseau, c'est :

Une variété de projets : pendant l'année universitaire 2004-2005, les membres du Réseau ont réalisé une trentaine de projets concrets au sein de leurs communautés. Ceux-ci ont notamment mené des actions liées à la question du droit à la santé, au rôle de la musique pop dans la promotion de la démocratie et à la situation des enfants touchés par le conflit du Darfour, au Soudan.

Le partage des connaissances et la formation : du personnel de Droits et Démocratie, par exemple en ce qui a trait aux questions des droits des peuples autochtones et des droits des femmes. Plusieurs étudiantes et étudiants ont participé aux activités de formation offertes aux membres du Réseau sur les droits humains et le développement, les transitions démocratiques ou encore l'éducation aux droits de la personne.

Des stages, des bourses et des emplois : plusieurs étudiants sont également accompagnés dans leur cheminement universitaire et professionnel. Par exemple, une finissante à la maîtrise en éducation a effectué un stage dans le domaine des droits de l'enfant auprès de l'UNESCO, à Paris, et deux co-présidentes de Délégations ont obtenu un emploi d'été avec le Réseau.

Le Réseau continue aussi d'étendre son action au Canada et a même amorcé son internationalisation avec un premier « jumelage » entre la Délégation de l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick, et celle de l'Université de Ouagadougou, au Burkina Faso, à l'occasion du X^e Sommet de la Francophonie, en novembre dernier.



Photo : Paul Thibeorge

Préparatifs pour le projet de la Délégation de l'Université Laval « Sur la piste des réfugiés ». Pour en savoir plus, visiter le site Web suivant : www.surlapistedesrefugiés.com.



Photo : Jayme-L. Poisson

Au mois de mars 2005 a eu lieu à Montréal notre deuxième rendez-vous annuel, le « Mingler » national du Réseau, auquel participent des représentants de nos Délégations de toutes les régions du Canada afin de discuter avec nous de leur vision du Réseau.

Pour de plus amples renseignements sur le Réseau Droits et Démocratie : www.droitsdemocratie.net.

Nos stagiaires

Kigali, Banjul, Buenos Aires, Kuala Lumpur, Paris, Washington : voilà quelques-unes des villes qui ont accueilli nos dix jeunes professionnels du programme Jeunes professionnels à l'international, administré par Affaires étrangères Canada. Sélectionnés parmi plus de 200 candidatures reçues de toutes les régions du pays, ces jeunes professionnels ont travaillé sur des problématiques variées et ce, auprès de plusieurs organisations, qu'il s'agisse des droits des femmes en situation d'après-conflit auprès de SEVOTA, de la loi sur la sécurité nationale en Indonésie et son impact sur la société civile auprès de Suaram, ou encore des droits des autochtones avec la Coalition d'ONG sur les droits humains en Amérique Latine. Droits et Démocratie apporte ainsi un appui concret et une expertise souvent déterminante à ses partenaires ayant un rayonnement national, régional ou international, et permet à des jeunes professionnels d'acquérir une première expérience de travail rémunéré à l'international et de devenir des défenseurs engagés des droits de la personne.

Droits et Démocratie accueille également des stagiaires pendant l'année universitaire. Quinze étudiantes et étudiants ont donc été associés à notre travail de recherche ou à nos actions et ont obtenu des crédits universitaires en retour. Le travail de supervision du personnel de Droits et Démocratie a permis à ces stagiaires d'acquérir une expérience pratique et à l'institution de bénéficier d'un apport de plus de 500 journées de travail au cours de l'année.

Quelques-uns de nos partenariats avec des coalitions canadiennes

La Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles, une coalition pancanadienne chargée de surveiller la mise en œuvre des mesures antiterroristes adoptées par le Canada.

La Coalition canadienne sur les droits humains en Chine, une coalition d'organisations canadiennes qui fait la promotion des droits humains en Chine en visant principalement la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et le dialogue bilatéral du Canada avec la Chine sur la question des droits humains.

Le Comité canadien des ONG pour la Birmanie, un comité regroupant six ONG canadiennes qui s'emploie à développer et à consolider les organisations civiles œuvrant à la frontière de la Birmanie pour un règlement pacifique entre le régime militaire et les forces démocratiques.

Common Frontiers, un groupe de travail multi-sectoriel qui milite et propose des solutions de rechange pour faire face aux répercussions sociales et environnementales de l'intégration économique des Amériques.

Le Groupe d'orientation politique pour les Amériques, le Forum Afrique-Canada et le Groupe canadien de réflexion sur la sécurité alimentaire du Conseil canadien pour la coopération internationale.

L'Initiative d'Halifax, une coalition d'organisations environnementales, syndicales, de développement et des droits humains préoccupées par les politiques et les pratiques des institutions financières internationales.

Le Projet de recherche sur le commerce et l'investissement, un groupe de réflexion qui s'emploie à produire des analyses et à faire de la recherche pour appuyer le travail d'intervention et de pression des organisations de la société civile concernant les ententes internationales liées au commerce et à l'investissement.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires qui, au Canada comme à l'étranger, soutiennent notre organisme et sans qui nous ne pourrions accomplir notre mission.

Droits et Démocratie a soutenu financièrement plus d'une centaine de projets qui ont pour principal objectif de défendre les droits de la personne, surtout dans les pays où ces droits sont bafoués, pour favoriser un changement politique et renforcer les capacités des institutions et des programmes, principalement avec les partenaires des pays en voie de développement. On trouvera une description de tous les projets ayant reçu un appui financier de Droits et Démocratie en 2004-2005 sur notre site Web : www.dd-rd.ca.

Nos relations avec le gouvernement canadien

Durant l'année 2004-2005, Droits et Démocratie a été très présent auprès des deux chambres du Parlement et de l'ensemble des partis politiques. À cet égard, nous sommes intervenus devant le Comité permanent des Affaires étrangères dans le cadre de l'Évaluation quinquennale de Droits et Démocratie. Cette évaluation externe, commandée par Affaires étrangères Canada tous les cinq ans, a pour but d'informer le Parlement canadien sur nos activités et notre structure. Après avoir examiné les recommandations formulées dans cette évaluation, le Comité a recommandé au Parlement une hausse substantielle du budget de Droits et Démocratie. Nous sommes aussi intervenus devant le sous-Comité de la Chambre des communes sur les droits de la personne, avec la délégation birmane du gouvernement en exil. Enfin, nous avons soumis deux mémoires au Parlement; le premier, consacré à la politique canadienne, était intitulé *La démocratie canadienne à la croisée des chemins : cohérence et obligation de rendre des comptes en matière de politiques antiterroristes*, et le second, qui traite de la politique internationale, *Renouveler l'engagement du Canada envers les droits de la personne : actions stratégiques au pays et à l'étranger*.

Nous avons en outre resserré nos liens avec Affaires étrangères Canada, l'Agence canadienne de développement international, le ministère de la Justice, Patrimoine Canada et le Conseil privé, sur des dossiers comme la politique étrangère du Canada, le développement démocratique dans les pays en voie de développement, les efforts de coopération du Canada avec l'Afrique et l'engagement des jeunes Canadiennes et Canadiens en matière de droits de la personne.

Nos publications récentes

- Les droits des autochtones entre deux décennies*, Warren Allmand, Kenneth Deer et Isabel Madariaga Cuneo, 2005.
- Constitution et options fédérales en Irak : le défi kurde*, rapport du séminaire, avec les professeurs Brendan O'Leary et John McGarry, 2005.
- Le droit de survivre : femmes, violence sexuelle et VIH/sida*, Françoise Nduwimana, 2004.
- Renouveler l'engagement du Canada envers les droits de la personne : actions stratégiques au pays et à l'étranger*, Iris Almeida et Marc Porret, Droits et Démocratie, 2004.
- La démocratie canadienne à la croisée des chemins : cohérence et obligation de rendre des comptes en matière de politiques antiterroristes*, Iris Almeida et Marc Porret, Droits et Démocratie, 2004.
- Développement démocratique et action associative au Maroc : éléments d'analyse et axes d'intervention*, sous la direction de Droits et Démocratie et d'Espace Associatif, Rabia Naciri, Mohamed Sghir Janjar et Mohamed Mouaquit, 2004.
- Démocratie, droits humains et Islam au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, Rapport du séminaire, 2004.
- Coopération économique régionale et droits de la personne en Asie*, Rapport du séminaire, 4-7 juin 2004, Olongapo City, Philippines, 2004.
- Femmes autochtones des Amériques*, Droits et Démocratie, 2004.
- À la croisée des chemins entre conflit et démocratie : les femmes et la Loya Jirga constitutionnelle de l'Afghanistan*, Lauryn Oates et Isabelle Solon Helal, Droits et Démocratie, 2004.
- La transition politique en République démocratique du Congo : une chance historique*, Philippe Tremblay, 2004.

Pour commander nos publications, visiter notre site Web : www.dd-rd.ca.

NOS THÉMATIQUES

Droits et Démocratie organise la plupart de ses activités et programmes autour de quatre priorités thématiques :

Développement démocratique

L'équipe Développement démocratique s'emploie, à partir d'un cadre de référence fondé sur les instruments internationaux des droits humains, à soutenir, évaluer et étudier les processus de démocratisation dans certains pays. Elle travaille surtout à l'échelle nationale dans des États d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et du Moyen-Orient, et complète ces programmes par des activités à l'échelle régionale et internationale. En apportant son soutien à des organismes de la société civile et des mouvements pro-démocratie marginalisés, Droits et Démocratie leur permet d'influencer les politiques gouvernementales ou les institutions régionales, et de défendre des normes et mécanismes qui renforcent les droits humains. Les institutions qui défendent les droits humains et favorisent le développement démocratique bénéficient également de son appui.

Parmi les activités prévues pour l'année 2005-2006 figurent le développement de nouveaux partenariats stratégiques avec une coalition d'organismes de la société civile marocaine et le Africa Democracy Forum, qui a son siège à Nairobi ; une collaboration élargie avec des organismes de défense des droits humains établis au Moyen-Orient ; le soutien aux efforts de consolidation de la paix en Haïti, en Côte d'Ivoire, au Togo, au Soudan et dans la région des Grands Lacs africains ; le soutien aux mouvements pro-démocratie en Birmanie, au Mexique et au Guatemala et, enfin, le renforcement des institutions régionales de promotion des droits humains comme le système interaméricain de protection des droits humains et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

Droits des peuples autochtones

L'équipe Droits des peuples autochtones s'emploie à défendre et promouvoir les droits fondamentaux et les droits collectifs des peuples autochtones, et plus particulièrement le droit à l'autodétermination et la protection de la propriété intellectuelle. L'adoption des projets de déclaration sur les droits des peuples autochtones de l'ONU et de l'Organisation des États américains (OEA), la mise en œuvre de lois et traités de même que le dialogue entre les gouvernements et les peuples autochtones, font partie de ses priorités. L'équipe cherche également à permettre aux femmes autochtones d'intervenir sur les enjeux nationaux et internationaux qui les concernent, entre autres en épaulant le Réseau continental des femmes autochtones, *Enlace*. Elle encourage et soutient la participation des peuples autochtones aux processus d'édification et de consolidation de la paix, principalement en Colombie, et cherche à rendre visible leur contribution à ces démarches. Elle développe également des liens avec les autres peuples autochtones du monde.

Droits des femmes

L'équipe Droits des femmes s'emploie à favoriser la participation et le leadership des femmes au sein de la société civile. Elle défend et encourage l'intégration des droits des femmes au sein du système onusien et des organisations internationales et régionales, ainsi que dans les institutions nationales. Elle fonde son travail sur le Programme d'action de Beijing (1995 et 2005), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979) et la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Elle a mis au point une méthodologie de recherche sexospécifique, produit des manuels de documentation des violations des droits des femmes et collabore avec ses partenaires pour mettre un terme à l'impunité entourant la violence exercée contre les femmes, en particulier dans les situations de conflit armé. Au cours des prochaines années, elle dirigera en priorité ses efforts sur la pleine participation des femmes aux processus de consolidation de la paix, le traitement des crimes visant spécifiquement les femmes par les organes de justice transitionnelle et le renforcement des capacités des femmes face aux fondamentalismes, au militarisme et aux politiques sécuritaires.

Mondialisation et droits humains

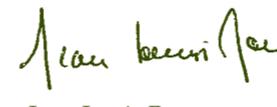
L'équipe Mondialisation et droits humains examine les politiques et les règles qui régissent l'intégration des économies pour vérifier si elles nuisent à la protection et la promotion des droits humains. Elle collabore avec des coalitions non gouvernementales canadiennes et internationales sur des problématiques intersectorielles comme le droit à une alimentation suffisante. Elle surveille attentivement les répercussions sur les droits humains de l'investissement étranger, des technologies d'information et de communication et des politiques de promotion commerciale (ex. : l'exportation de technologies en Chine). Dans le cadre de ses activités, l'équipe appuie des partenaires en Asie, dans les Amériques et au Canada, en particulier dans le contexte des mécanismes d'intégration régionale. À l'échelle internationale, elle intervient dans des dossiers précis : l'accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce, les directives volontaires sur le droit à une alimentation suffisante de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Commission des droits de l'homme de l'ONU et les droits économiques, sociaux et culturels, et la Banque mondiale. Elle prépare actuellement un outil pour mesurer l'impact de l'investissement étranger direct sur les droits humains.

Les états financiers du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (Droits et Démocratie) sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration de Droits et Démocratie. Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et, lorsque cela est approprié, comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers.

La direction maintient des systèmes comptables, financiers, de contrôle de gestion et d'information, de même que des pratiques de gestion conçus pour fournir une assurance raisonnable que des informations fiables et pertinentes sont disponibles au moment opportun; que les actifs sont protégés et contrôlés; que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de Droits et Démocratie et que l'exploitation est menée efficacement. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont conformes à la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*, aux règlements administratifs et aux politiques de Droits et Démocratie.

Le Conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière tel que précisé ci-dessus. Le Conseil assume cette charge par l'entremise du Comité des finances et de vérification qui est composé d'administrateurs dont aucun n'est membre de la direction. Le Comité des finances et de vérification examine les états financiers annuels et tous rapports s'y rattachant; le Comité rencontre annuellement le vérificateur externe et peut faire des recommandations au Conseil d'administration à l'égard de ceux-ci et/ou d'affaires connexes.

Le vérificateur externe, le vérificateur général du Canada, effectue une vérification indépendante des états financiers et présente son rapport à Droits et Démocratie et au ministre des Affaires étrangères.



Jean-Louis Roy
Le président



Marie-France Cloutier
La directrice de l'administration
et des ressources

Montréal, Canada
Le 12 mai 2005

Au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique et au ministre des Affaires étrangères

J'ai vérifié le bilan du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique au 31 mars 2005 et les états des résultats et de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada



Nancy Y. Cheng, FCA

Vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada

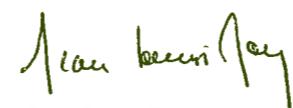
Le 12 mai 2005

BILAN AU 31 MARS

ACTIF	2005	2004
À court terme		
Dépôts à terme (note 4)	1 765 876 \$	1 465 876 \$
Intérêts courus	15 383	2 753
Débiteurs	48 411	101 270
Contributions à recevoir	116 195	127 923
Frais payés d'avance	69 498	34 305
	2 015 363	1 732 127
À long terme		
Immobilisations (note 5)	399 619	360 104
	2 414 982 \$	2 092 231 \$
PASSIF		
À court terme		
Découvert bancaire	548 930 \$	58 744 \$
Créditeurs	148 427	206 860
Salaires et vacances à payer	340 072	369 515
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 6)	25 069	10 933
Subventions à payer	125 000	181 273
Contributions reportées (note 7)	453 322	314 444
	1 640 820	1 141 769
À long terme		
Avantages incitatifs reportés sur le bail	90 432	107 940
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 6)	110 030	63 174
	200 462	171 114
Financement en capital reporté (note 8)	206 338	207 816
	2 047 620	1 520 699
AVOIR		
Avoir	367 362	571 532
	2 414 982 \$	2 092 231 \$
Engagements (note 11)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :



Jean-Louis Roy

Le président de Droits et Démocratie



Wayne MacKay

Le président du Conseil par intérim

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'AVOIR POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2005	2004
Dépenses (note 9)		
Programmes et activités		
Droits des femmes	1 736 387 \$	1 456 106 \$
Développement démocratique	1 644 001	1 526 718
Communication et éducation du public	813 162	694 451
Sensibilisation internationale aux droits humains	718 093	493 927
Droits des peuples autochtones	565 874	642 804
Mondialisation et droits des travailleurs	469 310	675 738
Interventions d'urgence et occasions importantes	124 826	203 175
	6 071 653	5 692 919
Administration générale	637 551	622 874
Coût d'exploitation	6 709 204	6 315 793
Revenus		
Contributions du gouvernement du Canada pour des projets spécifiques (note 10)	983 617	750 237
Autres contributions (note 10)	613 447	521 884
Intérêts	33 388	55 079
	1 630 452	1 327 200
Résultats d'exploitation avant financement du gouvernement du Canada	5 078 752	4 988 593
Financement du gouvernement du Canada		
Crédit parlementaire - financement de base	4 803 692	4 764 408
Amortissement du financement en capital reporté (note 8)	70 890	67 987
	4 874 582	4 832 395
Résultats d'exploitation pour l'exercice	(204 170)	(156 198)
Avoir au début de l'exercice	571 532	727 730
Avoir à la fin de l'exercice	367 362 \$	571 532 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2005	2004
Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation pour l'exercice	(204 170) \$	(156 198) \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	112 046	99 537
Amortissement du financement en capital reporté	(70 890)	(67 987)
	(163 014)	(124 648)
Diminution (augmentation) des intérêts courus	(12 630)	3 390
Diminution (augmentation) des débiteurs	52 859	(48 018)
Diminution (augmentation) des contributions à recevoir	11 728	(103 146)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(35 193)	10 672
Augmentation (diminution) des comptes à payer	(58 433)	92 148
Diminution des indemnités de départ		(175 857)
Diminution des salaires et vacances à payer	(29 443)	(7 523)
Augmentation (diminution) des subventions à payer	(56 273)	173 773
Diminution des avantages incitatifs reportés sur le bail	(17 508)	(17 507)
Augmentation (diminution) des contributions reportées	138 878	(185 893)
	(169 029)	(382 609)
Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités de financement		
Crédit parlementaire - financement en capital	69 412	108 697
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	82 149	-----
Paievements d'obligation de contrats de location-acquisition	(21 157)	(9 514)
	130 404	99 183
Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités d'investissement		
Acquisition de dépôts à terme	(3 811 329)	(2 345 664)
Remboursement de dépôts à terme	3 511 329	3 193 997
Acquisition d'immobilisations	(69 412)	(108 697)
Acquisition d'immobilisations louées en vertu de contrats de location-acquisition	(82 149)	-----
	(451 561)	739 636
Changement net du découvert bancaire	(490 186)	456 210
Découvert bancaire au début de l'exercice	(58 744)	(514 954)
Découvert bancaire à la fin de l'exercice	(548 930) \$	(58 744) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 2005

1. Pouvoirs et activités

Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique a été créé par le Parlement du Canada en 1988 par la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*. Le Centre exerce ses activités sous le nom de Droits et Démocratie.

Droits et Démocratie a pour mission d'amorcer, d'encourager et d'appuyer la coopération entre le Canada et les pays étrangers en ce qui touche la promotion, le développement et le renforcement des institutions et programmes démocratiques ou se rapportant aux droits de la personne, qui donnent effet aux droits et libertés consacrés par la *Charte internationale des droits de l'homme*. Il lui incombe pour l'accomplissement de sa mission :

- d'appuyer les programmes et les activités de développement en faveur des pays en voie de développement;
- d'appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement; et
- de stimuler et appuyer la recherche et l'éducation, le dialogue, l'échange d'information et la collaboration entre les citoyens et les institutions, tant au Canada qu'à l'étranger.

Droits et Démocratie est exempt de tout impôt sur les bénéfices. Il est un organisme de charité enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Dispositions financières

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays en voie de développement, la Loi prévoit que Droits et Démocratie peut recevoir des crédits votés par le Parlement. Droits et Démocratie peut également recevoir des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement, Droits et Démocratie peut recevoir et utiliser, en plus des crédits qui pourraient être votés par le Parlement à cette fin, des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont énoncées ci-bas.

- Crédit parlementaire**
Le crédit parlementaire est reçu par le biais du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. La portion du crédit parlementaire utilisée pour l'acquisition d'immobilisations est comptabilisée comme financement en capital reporté et amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations correspondantes. L'autre partie du crédit parlementaire est comptabilisée à l'état des résultats au cours de l'exercice pour lequel il est approuvé.
- Contributions**
Droits et Démocratie applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés en vertu d'affectations d'origine externe sont reportés et constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.
- Dépenses de subventions**
Les subventions accordées sont imputées aux résultats dans l'exercice où les versements sont dus tels qu'autorisés par Droits et Démocratie.
- Dépôts à terme**
Les dépôts à terme sont inscrits au prix coûtant.
- Immobilisations**
Le mobilier et équipement et l'équipement informatique sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire au taux annuel de 20 %. Les améliorations locatives sont comptabilisées au coût et sont amorties sur la durée non écoulée du bail. Les actifs acquis par le biais de contrat de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et sont amortis sur la durée du bail.
- Régime de retraite**
Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour Droits et Démocratie. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de Droits et Démocratie sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. Droits et Démocratie n'est pas tenue à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

3. Juste valeur des instruments financiers

Les opérations liées à l'encaisse (découvert bancaire), les dépôts à terme, les intérêts courus, les débiteurs, les contributions à recevoir, les créiteurs, les salaires et vacances à payer et les subventions à payer découlent du cours normal de l'exploitation de Droits et Démocratie. La valeur aux livres de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur car leur échéance est à court terme. Droits et Démocratie n'a aucune concentration significative de risque de crédit.

4. Dépôts à terme

Au 31 mars 2005, les dépôts à terme ont un taux d'intérêt moyen de 2,43 % (2,90% en 2004) et une durée moyenne de 365 jours (334 jours en 2004).

5. Immobilisations

	2005		2004	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	637 665 \$	483 919 \$	153 746 \$	99 797 \$
Équipement informatique	415 900	306 050	109 850	118 596
Améliorations locatives	226 350	90 327	136 023	141 711
	1 279 915 \$	880 296 \$	399 619 \$	360 104 \$

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition d'un coût brut de 167 950 \$ (85 800 \$ en 2004) moins l'amortissement cumulé de 41 200 \$ (17 553 \$ en 2004.)

6. Obligations découlant de contrats de location - acquisition

Droits et Démocratie a signé des ententes pour la location d'équipements de bureau en vertu de contrats de location-acquisition. Les obligations découlant de contrats de location-acquisition ont été actualisées à un taux d'intérêt variant de 9,5 à 14,15% par année. Les obligations correspondantes sont payées pendant la durée des baux (de 5 à 6 ans). Les paiements minimums exigibles en vertu du bail pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 ont totalisé 34 434 \$ (20 856 \$ en 2004), ce qui inclut un montant d'intérêts de 13 278 \$ (11 342 \$ en 2004) imputé aux résultats. Au 31 mars 2005, les paiements minimums exigibles en vertu du bail étaient :

	2006	39 757 \$
	2007	39 757
	2008	39 757
	2009	39 703
	2010	14 772
Total des paiements minimums exigibles en vertu du bail		173 746
Moins : intérêts implicites		(38 647)
		135 099
Portion à court terme		(25 069)
		110 030 \$

7. Contributions reportées

Les contributions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets spécifiques et qui sont reçues ou à recevoir au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les dépenses d'exercices ultérieurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2005	2004
Contributions reportées au début de l'exercice	314 444 \$	500 337 \$
Montant constaté comme revenu de l'exercice (note 10)	(172 084)	(477 281)
Agence canadienne de développement international		
Projet pour les femmes afghanes	-----	180 420
Inter-Pares		
Projet du comité national sur la santé et l'éducation	847	6 451
Participation à la plate-forme de Beijing	2 500	-----
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Atelier sur la CPI dans les pays lusophones d'Afrique	-----	45 000
Réseau étudiant Droits et Démocratie	-----	54 469
IDRC		
Projet de recherche	307 250	-----
Dons	365	5 048
Contributions reportées à la fin de l'exercice	453 322 \$	314 444 \$

Les contributions reportées au 31 mars sont constituées comme suit :

Agence canadienne de développement international		
Projet pour les femmes afghanes	140 645 \$	180 420 \$
Projet de recherche sur les filles soldats	-----	2 624
Inter-Pares		
Projet du comité national sur la santé et l'éducation	847	25 284
Participation à la plate-forme de Beijing	2 500	-----
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Atelier sur la CPI dans les pays lusophones d'Afrique	-----	45 000
Réseau étudiant Droits et Démocratie	-----	54 469
IDRC		
Projet de recherche	307 250	-----
Dons	2 080	6 647
	453 322 \$	314 444 \$

8. Financement en capital reporté

	2005	2004
Solde au début de l'exercice	207 816 \$	167 106 \$
Crédit parlementaire - financement en capital	69 412	108 697
Amortissement du financement en capital reporté	(70 890)	(67 987)
Solde à la fin de l'exercice	206 338 \$	207 816 \$

9. Dépenses

	2005		2004	
	Programmes et activités	Administration générale	Total	Total
Projets	3 792 539 \$	----- \$	3 792 539 \$	3 436 005 \$
Salaires et avantages sociaux	1 543 436	360 951	1 904 387	1 840 639
Location	141 545	43 446	184 991	160 662
Honoraires professionnels	128 334	55 445	183 779	208 198
Déplacements	127 821	6 552	134 373	117 251
Honoraires et dépenses du Conseil	-----	118 407	118 407	117 788
Amortissement des immobilisations	85 468	26 578	112 046	99 537
Octroi de prix	104 926	-----	104 926	152 565
Information	76 764	7 843	84 607	95 770
Poste et téléphonie	31 912	8 259	40 171	40 311
Dépenses de bureau	23 710	6 137	29 847	29 789
Autres frais	15 198	3 933	19 131	17 278
	6 071 653 \$	637 551 \$	6 709 204 \$	6 315 793 \$

10. Contributions

Les contributions constatées dans l'état des résultats proviennent des sources suivantes :

	2005	2004
Autres contributions pour des projets spécifiques	578 287 \$	487 410 \$
Contributions du gouvernement du Canada pour des projets spécifiques (1)	521 223	77 389
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (1)		
Programme de stages internationaux pour les jeunes	120 526	75 000
Réseau étudiant de Droits et Démocratie	200 000	145 531
Contributions générales	4 944	9 510
	1 424 980	794 840
Montant des contributions reportées constaté comme revenu de l'exercice (note 7)		
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (1)		
Programme de stages internationaux pour les jeunes	-----	277
Atelier sur la CPI dans les pays lusophones d'Afrique	45 000	-----
Réseau étudiant de Droits et Démocratie	54 469	-----
Fondation Shaler Adams		
Projet de monitoring du tribunal rwandais	-----	24 521
Agence canadienne de développement international (1)		
Recherche sur les filles dans les forces armées	2 624	66 977
Fonds pour les droits des femmes en Afghanistan	39 775	385 063
Inter-Pares		
Projet du comité national sur la santé et l'éducation	25 284	-----
Dons	4 932	443
	172 084	477 281
	1 597 064 \$	1 272 121 \$

La composition des contributions au 31 mars est la suivante :

Contributions du gouvernement du Canada pour des projets spécifiques (1)	983 617 \$	750 237 \$
Autres contributions	613 447	521 884
	1 597 064 \$	1 272 121 \$

11. Engagements

a) **Baux** - Droits et Démocratie a signé un bail à long terme pour la location de locaux jusqu'en 2010. Le solde des engagements relatifs à ce bail s'établit à 928 516 \$. Les loyers minimums qui seront versés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2006	179 713 \$
2007	179 713
2008	179 713
2009	179 713
2010	209 664
	928 516 \$

b) **Subventions** - Au 31 mars 2005, Droits et Démocratie a approuvé des subventions totalisant 75 000 \$ au cours des prochains exercices sous certaines conditions.

12. Prestations de retraite

Droits et Démocratie et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'Indice des prix à la consommation. Les cotisations de Droits et Démocratie et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	2005	2004
Droits et Démocratie	256 352 \$	268 748 \$
Salariés	94 816 \$	82 032 \$



Droits et Démocratie

Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique

1001, boul. de Maisonneuve Est
Bureau 1100
Montréal, Québec H2L 4P9
CANADA
Téléphone : (514) 283-6073
Télécopieur : (514) 283-3792
Courriel : dd-rd@dd-rd.ca
Site Web : www.dd-rd.ca

© Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 2005.

Photo (page couverture) : Embera Katio de la Colombie. Iván Castiblanco, photographe / Organización Nacional Indígena de Colombia (ONIC)

Citation (page couverture) : *Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous,*

Rapport du Secrétaire général des Nations Unies, paragraphe 17 [traduction libre], 2005.

Rédaction et production : Anyle Coté, Agente, Publications et Événements spéciaux, Droits et Démocratie

Traduction : De Cruz & Schulman

Révision linguistique : Claudine Vivier

Graphisme : Rouleau • Paquin Design Communication

Imprimé au Canada

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, troisième trimestre, 2005.

Bibliothèque nationale du Canada, troisième trimestre, 2005. ISBN : 2-922084-84-1